

L'éventail de programmes publics de sécurité sociale offerts au Canada assure la protection du revenu, des soins de santé et une vaste gamme de services sociaux aux Canadiens qui en ont besoin. Aux termes de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, l'administration des services de santé et de bien-être relève principalement des provinces. Le gouvernement fédéral assume cette responsabilité pour les anciens combattants des Forces armées, les Indiens inscrits, les Inuit et certains autres groupes. Les municipalités et leurs organismes bénévoles locaux fournissent généralement les services les plus directs au public à l'aide de fonds accordés par les administrations fédérale et provinciales.

L'accroissement des budgets gouvernementaux illustre l'importance grandissante du rôle de l'administration publique dans la réalisation de ces programmes. Entre 1927 et 1979, les dépenses annuelles globales du gouvernement au titre de la sécurité sociale sont passées de \$99 millions à \$35,6 milliards.

Les programmes canadiens ont leur origine dans les sociétés de bienfaisance existant jadis au Québec, les traditions des lois anglaises sur l'assistance publique et l'évolution semblable qui a eu lieu aux États-Unis. En général, les programmes ont été élaborés pour répondre aux besoins sociaux dans le cadre de l'économie canadienne. Les provinces et les municipalités ont fourni un soutien financier aux familles monoparentales, aux travailleurs accidentés ainsi qu'à leurs familles et ont offert des paiements directs d'assistance aux pauvres. Des subventions ont également été octroyées pour aider les établissements de santé publique et de bien-être. L'administration fédérale a offert un soutien financier aux anciens combattants en 1918, aux personnes âgées en 1927 et a fourni un secours d'urgence aux indigents pendant la dépression des années 30. Après la Seconde Guerre mondiale, l'administration fédérale a élargi son

De 1976 à 1979, l'augmentation des dépenses au titre de la sécurité sociale, qui sont passées à \$35,6 milliards, a plus ou moins suivi la croissance économique. Ce chiffre contraste avec celui de \$99 millions, qui représente le montant dépensé en 1927 au chapitre de la sécurité sociale.

programme de soutien financier grâce à l'assurance-chômage et aux allocations générales accordées aux personnes âgées et aux familles élevant des enfants. Par la suite, les priorités des paliers supérieurs de l'administration ont changé en faveur de l'adoption de programmes universels d'assurance-maladie et d'assurance revenu financés sur une large base démographique. Récemment, on tend à adopter le principe de l'impôt négatif fondé sur l'octroi de crédits d'impôt.

Groupes-cibles des programmes de sécurité sociale

8.1

Personnes âgées

8.1.1

Le Canadien moyen âgé de 65 ans peut espérer vivre jusqu'à 80 ans. En raison de l'accroissement de l'espérance de vie et de la réduction des possibilités d'emploi pendant la vieillesse, on accorde une attention croissante aux besoins des personnes âgées, sur le plan du soutien financier et des services.